

Informations sur les formations après l'obtention du certificat ECG

*A l'attention des élèves
de 2^e et 3^e années OSP santé
Orientation ECG 2025-2026*

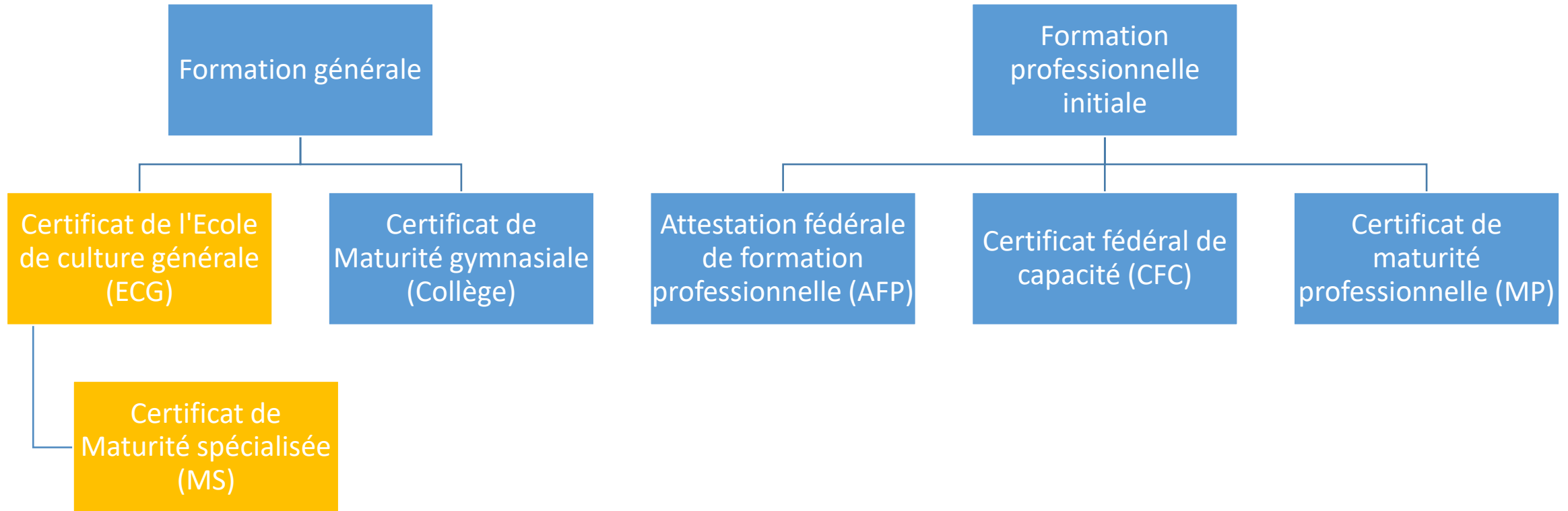
CECG Madame de Staël



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Les filières de formation de l'enseignement secondaire II



La formation ECG

1^{ère} année – tronc commun

2^e+3^e années – option spécifique
préprofessionnelle

OSP Arts

OSP
Communication
& information

OSP Santé

OSP Travail
social

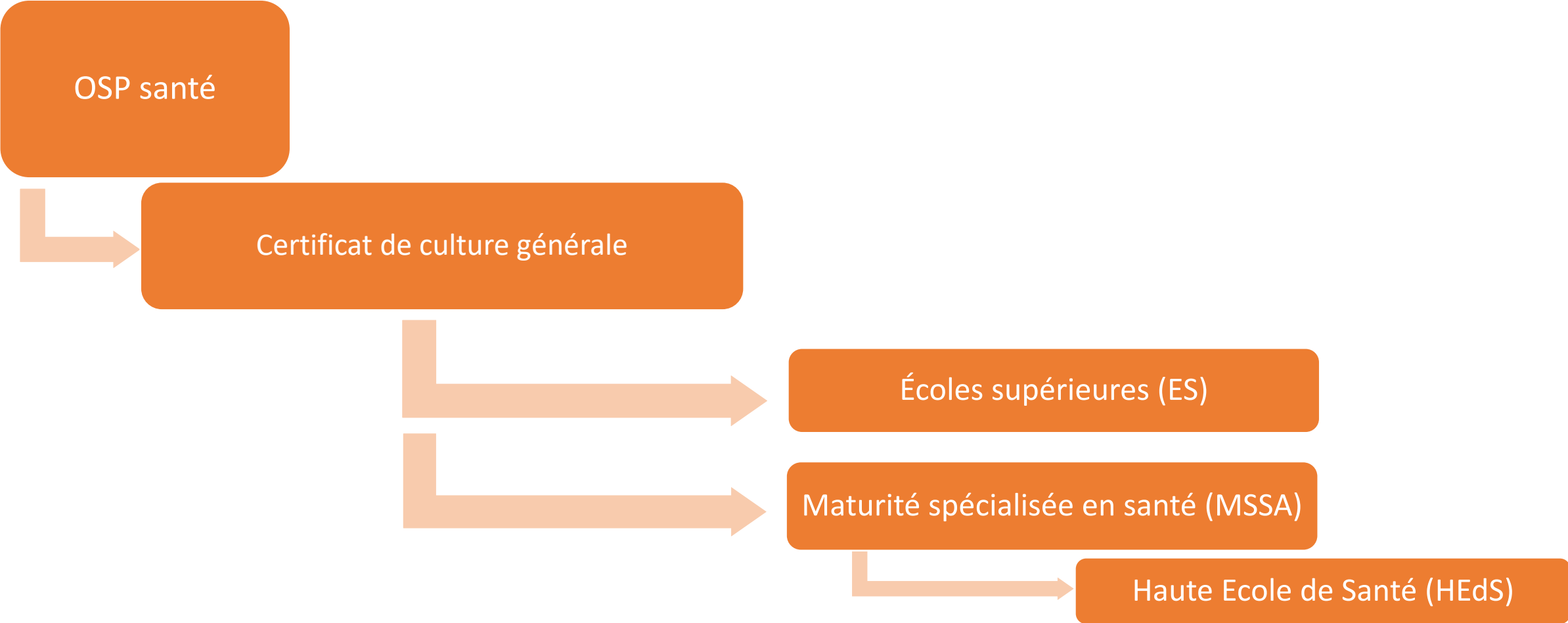
OSP Pédagogie

Arts & design

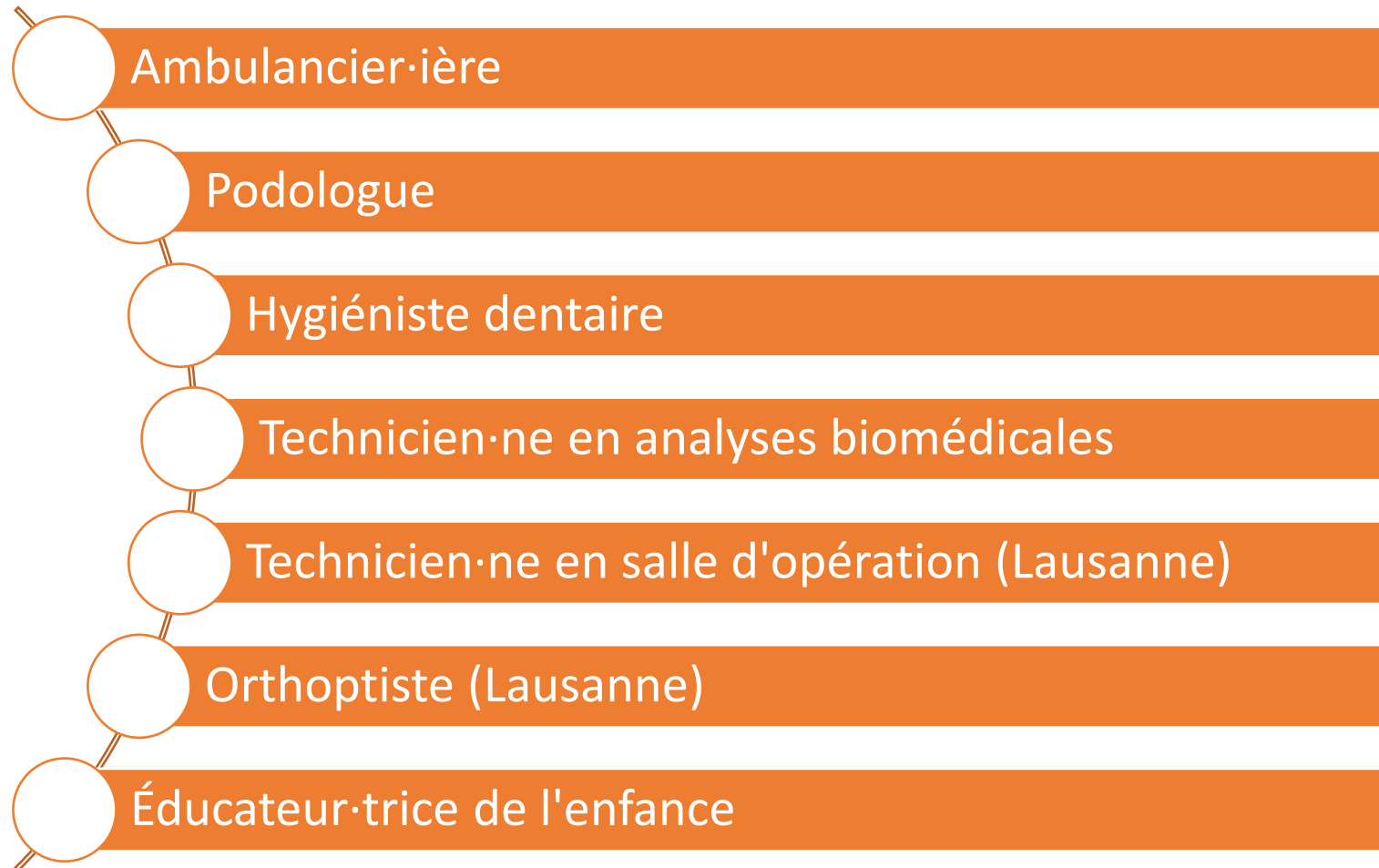
Musique

Théâtre

Certificat ECG en *santé*



Les écoles supérieures (ES) en *santé*



Ecole supérieure de soins ambulanciers

L'ambulancier·ère ES assure la prise en charge pré-hospitalière des patients en détresse, en situation de crise ou de risque. Il-elle assure la conduite de l'intervention.

Il-elle maîtrise la conduite professionnelle du véhicule et connaît la topographie de son secteur d'intervention afin de secourir les personnes en détresse dans les meilleurs délais.

Conditions d'admission:

- Certificat ECG
- 18 ans révolus (lors de l'inscription)
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Permis de conduire catégorie B
- Casier judiciaire vierge

Renseignements: <https://www.esamb.ch/>



Ecole supérieure de podologues

L'école supérieure de podologues offre une formation ES en trois ans.

A la fin de la formation l'étudiant-e aura développé des ressources en savoir théoriques, méthodologiques, en habilités manuelles et en capacités relationnelles afin d'être autonome dans son activité professionnelle et d'ouvrir sa propre structure. Pendant la période de formation, le temps est réparti équitablement entre théorie et pratique (stages en institutions) organisé principalement dans les cliniques au Boulevard de la Cluse et aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG).

Conditions d'admission:

- Certificat ECG en santé
- 18 ans révolus (lors de l'inscription)

Renseignements: <https://edu.ge.ch/secondaire2/espod/accueil>

Hygiéniste dentaire

Dans le domaine buccodentaire, l'hygiéniste dentaire dépiste les maladies, enseigne les principes de l'hygiène, définit des programmes de prévention individuels et collectifs, conseille les patients, utilise des méthodes scientifiques de contrôle et de prévention des affections, prodigue des soins et assure un suivi de santé en les guidant vers l'autonomie.

Conditions d'admission:

- Certificat ECG OSP santé
- 18 ans (au cours de l'année civile de l'admission)
- Attesté d'un stage d'une demi journée au moins chez un hygiéniste dentaire en Suisse

Renseignements: <https://edu.ge.ch/seconde2/emd/accueil>



Technicien·ne en analyse biomédicales

Le champ professionnel des Technicien·nes en Analyses Biomédicales (TAB) comprend toutes les tâches du laboratoire médical (médecine humaine et vétérinaire) ainsi que des tâches dans le secteur de la recherche et de l'industrie.

Les TAB travaillent de manière autonome et assurent la qualité des analyses.

Les TAB se chargent de l'entretien, de la vérification et du bon fonctionnement des instruments d'analyses, de la gestion du matériel d'analyses et des réactifs.

Visite le 9 mars 2026 aux HUG.

Conditions d'admission:

- Certificat ECG OSP santé ou MS santé
- 18 ans révolus (lors de l'inscription)

Renseignements: <https://edu.ge.ch/seconde2/eclab/nos-formations>



Technicien·ne en salle d'opération

Le technicien ou la technicienne en salle d'opération (TSO) s'occupent de l'organisation de la salle d'opération (instruments, matériel).

Ils collaborent, en tenue stérile, à tous types d'intervention en donnant et reprenant les instruments. Ils permettent ainsi aux chirurgiens de garder constamment leur vision sur le champ opératoire.

Les TSO se chargent également des appareils électroniques et anticipent les besoins en instruments et matériels.

Conditions d'admission:

- 18 ans révolus;
- formation de niveau secondaire II validée par un titre (CFC, maturité professionnelle, maturité gymnasiale, certificat de culture générale);
- stage dans un bloc opératoire (minimum 1 semaine);
- tests d'aptitudes et entretien de candidature



Renseignements: <https://www.essante.ch/formation-bloc-operatoire-tso>

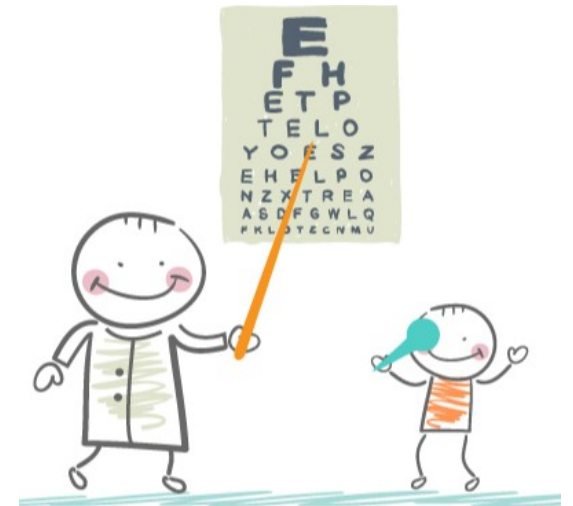
Orthoptiste

Les orthoptistes dépistent, rééduquent et réadaptent les troubles de la vision dus à une mauvaise coordination des deux yeux ou suite à un traumatisme. Ils travaillent sous la responsabilité des médecins spécialistes en ophtalmologie qui leur adressent les patients pour un diagnostic ou un traitement (acuité visuelle, paralysies oculo-motrices, coordination des deux yeux, fatigue visuelle, pathologies des muscles oculaires).

Conditions d'admission:

- 18 ans révolus;
- maturité gymnasiale, maturité professionnelle, certificat de culture générale option santé ou titre jugé équivalent;
- stage pratique dans un domaine de la santé;
- connaissances de 2 langues étrangères et de la bureautique;
- stage à l'Hôpital ophtalmique de Lausanne avant le dépôt du dossier;
- tests d'admission

Renseignements: www.orthoptics.ch



Educateur·trice de l'enfance

L'éducateur·trice de l'enfance est préparé à prendre en charge individuellement, mais surtout collectivement, des enfants de 0 à 12 ans (parfois plus âgés) et à mener auprès d'eux des actions éducatives propres à répondre à leurs besoins spécifiques et à favoriser leur développement ainsi que leur épanouissement sur les plans physique, affectif, cognitif, social et culturel.

Il·elle travaille principalement dans des institutions de la petite enfance: espace de vie infantine, crèche, garderie, jardin d'enfants, atelier d'activité infantine, maison de l'enfance, etc.

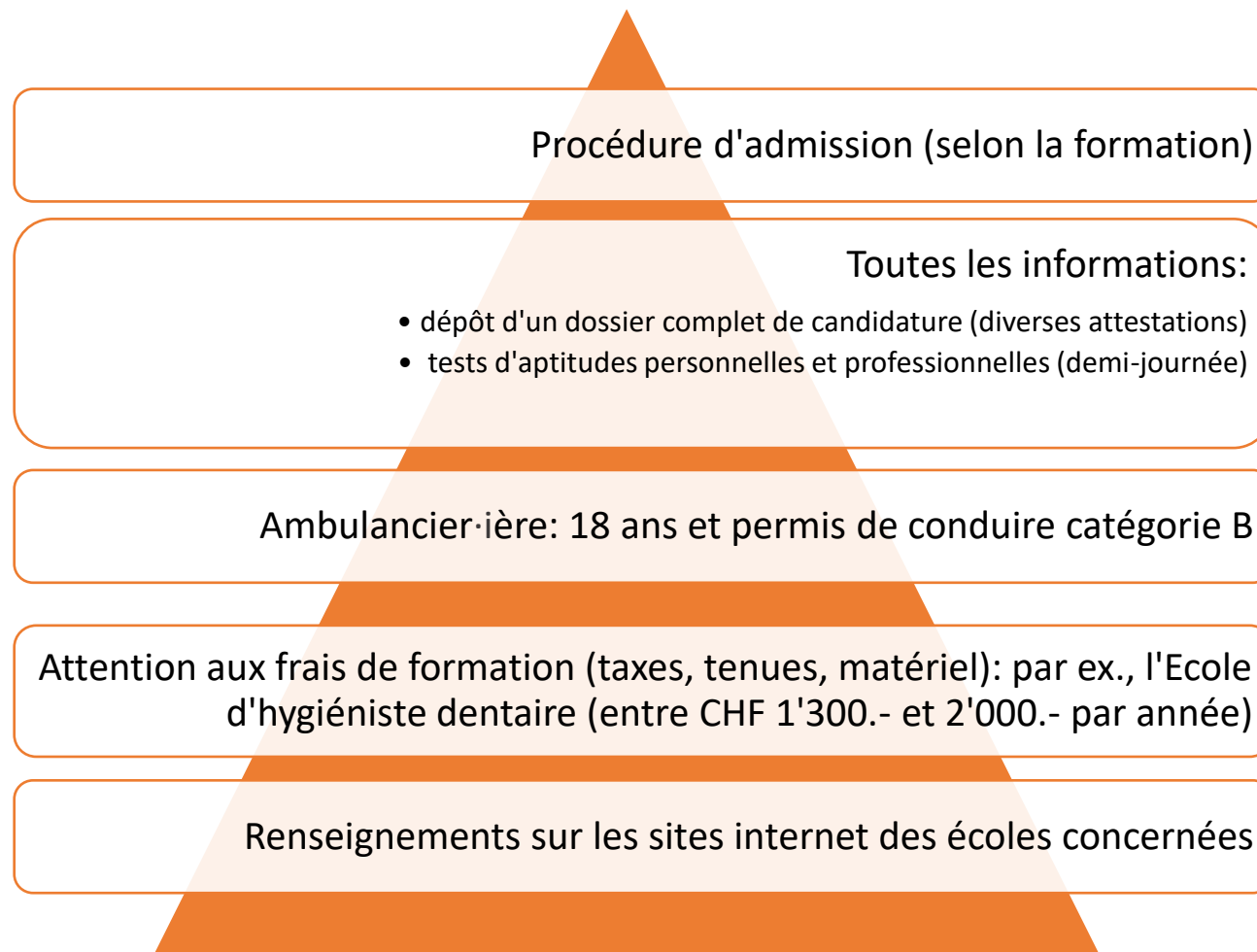
Conditions d'entrée (rentrée 2027):

- Séance d'information: lundi 16 février, à 18h, à l'ESEDE
- Certificat ECG (pré-inscription jusqu'au 4 mars 2026)
- Examen de préadmission avant d'effectuer les stages préalables (28 mars 2026)
- Stages préalables (800h dans le domaine de l'éducation pré-scolaire)



Renseignements: <https://edu.ge.ch/seconde2/node/410>

Les écoles supérieures (ES) en *santé*



La Maturité spécialisée en *santé* (MSSA)

Remplir les conditions d'admission:

- Obtention du certificat ECG en santé avec une moyenne de 4.0 au minimum dans les disciplines de l'OSP
- Avoir effectué 4 semaines de stage préalable dans les soins à la personne, dès la fin des examens jusqu'à mi-août, validées par la direction de l'établissement

Réussir les modules suivants:

- Cours théoriques
- Cours d'introduction à la pratique professionnelle
- Stage pratique de 8 semaines
- Expérience professionnelle de 6 semaines dans le monde du travail au sens large
- Travail de maturité spécialisée (TMsp)

Accès à la HEdS:

- Soins infirmiers
- Sage-femme, homme sage-femme*
- Technique en radiologie médicale
- Nutrition-diététique*
- Physiothérapie*
- Ostéopathie* (Fribourg)
- Ergothérapie* (Lausanne)

*admission régulée

Les formations professionnelles CFC – santé & social

CFC dans le domaine de la santé et du social: apprentissage de 3 ou 4 ans en dual ou en école

Conditions particulières pour les porteurs du certificat ECG:

- Une dispense des cours et des examens dans les disciplines de culture générale
- Une réduction de la durée de l'apprentissage peut être aménagée, au cas par cas, par les responsables de formation, selon:
 - l'OSP,
 - le profil de l'élève,
 - les résultats,
 - l'assiduité scolaire,...
- Conditions d'admission: se renseigner auprès des écoles concernées.

CFC en santé:

- Laborantin·e en chimie ou en biologie
- Technicien·ne dentiste
- Assistant·e en soins et santé communautaires (ASSC)
- Acousticien·ne en systèmes auditifs (Bienne)
- Opticien·ne (Lausanne)
- Orthopédiste (Lausanne)

CFC en santé:

- Assistant·e dentaire
- Assistant·e en pharmacie
- Assistant·e en podologie
- Assistant·e en promotion de l'activité physique et de la santé
- Assistant·e médical·e
- Bottier-orthopédiste
- Technicien·ne en dispositifs médicaux

CFC en social:

- Assistant·e socio-éducatif·ve (ASE)

Assistant·e de médecin - CFC

L'Ecole d'assistantes et assistants médicaux forme des professionnel·le·s de la santé en médecine ambulatoire sur une durée de 3 ans.

La formation comprend des cours professionnels théoriques dispensés par l'Ecole et des cours inter-entreprises pratiques par l'OrTra santé et social. L'enseignement à l'école relève du domaine médico-technique (soins, laboratoire, radiologie), de la gestion (bureautique, assurances, comptabilité), des sciences humaines (relation avec les patients) et des sciences médicales (anatomie, physiologie, pathologie, etc.).

Conditions d'admission:

- Avoir terminé la scolarité obligatoire
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice

Renseignements: <https://edu.ge.ch/secondaire2/ecame/accueil>



Les autres formations possibles après le certificat ECG

2^{ème} certificat ECG

Un·e élève porteur·euse d'un certificat ECG peut faire un complément d'un an dans l'OSP travail social, santé ou communication-information à l'ECGA

Il obtient ainsi un 2^{ème} certificat ECG avec la nouvelle option spécifique préprofessionnelle et l'accès à la maturité spécialisée correspondante

Conditions d'admission: certificat ECG
Inscriptions en ligne: dès février 2026

Renseignements sur le site: <https://icp.ge.ch/po/jean-piaget-base/ecga>

La passerelle DUBS + Collège du soir

Accès aux études universitaires

Un·e élève porteur·euse d'une maturité spécialisée, quelle que soit l'option spécifique, peut s'inscrire à la Passerelle DUBS s'il répond aux conditions d'admission

La formation dure un an

Conditions d'admission: certificat ECG avec minimum 4.0 en français, mathématiques et langue 2 + maturité spécialisée + entretien d'admission

Renseignements sur le site: <https://edu.ge.ch/secondaire2/node/742#737>

L'obtention de l'examen complémentaire permet l'accès aux études universitaires

Un·e élève porteur·euse d'un certificat ECG, quelle que soit l'OSP, peut enchaîner directement avec des études gymnasiales au Collège pour adultes (COPAD)

La formation dure 3 ans

Conditions d'admission: certificat ECG
Inscriptions en ligne: en ligne via *e-démarches*, jusqu'au 1^{er} mars 2026

Renseignements sur le site: <https://edu.ge.ch/copad>

L'obtention d'une maturité gymnasiale permet l'accès aux études universitaires

Références

- Site du CECG Madame de Staël: <https://edu.ge.ch/seconde2/stael/accueil>
- Présentation ECG: <https://www.ge.ch/document/filieres-formations-ecole-culture-generale-ecg>
- Site de la HEdS: <https://www.hesge.ch/heds/>
- Site de la HETS: <https://www.hesge.ch/hets/>
- Site de la FAPSE-UNIGE: <https://www.unige.ch/fapse/>
- Site de la HEP Vaud: <https://www.hepl.ch/accueil.html>
- Site des CFP: <https://edu.ge.ch/enseignement/esii-enseignement-seconde2-ii/cfp-centres-de-formation-professionnelle>
- Site du COPAD (DUBS): <https://edu.ge.ch/seconde2/copad/bienvenue-au-copad>
- Site de l'ECGA: <https://edu.ge.ch/seconde2/ecgad/accueil>
- Site du CIPS: <https://www.cips.ch/>
- Site de l'orientation: <https://www.orientation.ch/>

Si vous avez des questions...

*Psychologue
conseillère en
orientation*
Mme Véronique
PIZZIRUSSO
Bureau PR02

*Conseiller en
formation*
M. Sébastien
FELICIANGELI
Bureau 028

Doyenne des C1
Mme Isabelle BROCH
Bureau PR18

Doyen des C2
Mme Carole HAYOZ
Bureau PR17

Doyen des C3 + MS
M. Fanneau LECYGNE
Bureau P116

Vos questions?



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'Instruction publique, de la formation et de la jeunesse
CECG Madame de Staël
12.02.2026